

de sa famille, pour ne rien dire de plus. Aussi, les jeux de hasard ont été de tout temps regardés comme le fléau des nations civilisées. On a toujours voué au mépris ceux qui s'en font une occupation assidue. Un homme, un jeune homme qui se respectent, se garderont donc de fréquenter les maisons de jeu.

Mais, dira-t-on, s'il faut s'interdire tout plaisir, quand on porte le poids du jour et des affaires, à quelle existence malheureuse n'est-on pas condamné? Certes, la religion n'est pas l'ennemie des délassements honnêtes. Loin d'enlever à l'homme le repos dont il a besoin pour réparer ses forces, c'est elle qui l'assure à l'homme et qui le sanctionne par la loi du dimanche dont les mécréants ne veulent pas. Nous, prêtres, nous ne voulons retrancher à l'homme que ce qui l'abrutit, que ce qui le perd, que ce qui le rend malheureux en ce monde et en l'autre, nous ne désirons rien tant que de procurer son bonheur même ici-bas. "Non, s'écrie le cardinal Giraud, la religion ne vous interdit pas d'honnêtes réunions de parents et d'amis, d'innocents banquets qui entretiennent les relations de bon voisinage.

"Mais, dans ces rares occasions où vous croyez pouvoir vous permettre ce que vous appelez un extraordinaire, n'avez-vous pas, pour appliquer à votre sujet l'admonition de saint Paul aux fidèles de Corinthe, n'avez-vous pas vos maisons pour manger et pour boire? ou bien méprisez-vous le sanctuaire du foyer domestique, révérend dans les beaux jours du christianisme à l'égal de l'Eglise elle-même? La fête en sera-t-elle moins douce à votre cœur, parce qu'elle sera commune à votre femme et à vos enfants, parce que vous la partagerez avec tout ce que vous avez de plus cher en ce monde? Seriez-vous de ces hommes sans affection qui ne sauraient trouver du goût aux mets et au breuvage, s'ils ne leur sont offerts sous un toit étranger, s'ils ne sont apprêtés et servis par des mains mercenaires? Ou manquerait-il quelque chose à la satisfaction de votre égoïsme, si d'autres ne souffraient le besoin, tandis que vous vous enivrez à la coupe de l'abondance? De bonne foi, les plaisirs d'une aimable assemblée de famille, d'une couronne riante d'enfants et de frères entourant votre table, ne valent-ils pas bien les plaisirs du cabaret? Ceux-là, du moins, sont purs, ils ne laissent après eux aucune amertume et il n'est pas à craindre qu'ils dégénèrent en excès, contenus qu'ils sont dans les bornes de la décence par la sainteté du foyer héréditaire, par ce souvenir de ce respect des ancêtres qui est, pour les âmes bien nées, une seconde religion."

L'abbé J. BERTHIER.